

EVALUATION DE LA CHARTRE DU PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES



PRESENTATION AU COMITE SYNDICAL

9 DECEMBRE 2020



ORDRE DU JOUR

1. Le rapport d'évaluation de la charte
 - Conclusions du rapport d'évaluation
2. Résultats du questionnaire « Nouveaux horizons »
3. Préconisations



LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA CHARTE



FINALITE DU RAPPORT D'EVALUATION

L'évaluation a pour objectif d'apprécier l'efficacité du projet de territoire exprimé dans la charte en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre. Les finalités de l'évaluation sont multiples :

- rendre compte aux signataires, aux partenaires et aux habitants du territoire de la manière dont le projet de développement, de protection et de mise en valeur est mis en œuvre et de ses résultats,
- mieux adapter les moyens humains et financiers à la mise en œuvre du projet,
- préparer les décisions concernant l'adaptation des programmes d'actions,
- contribuer à la mobilisation des signataires et partenaires en les aidant à s'approprier et préciser leurs objectifs.

L'évaluation de la mise en œuvre de la charte porte sur l'action du syndicat mixte et la façon dont les engagements des signataires et des partenaires ont été respectés. Elle s'intéresse particulièrement aux mesures ou dispositions prioritaires/phares de la charte. Elle repose sur des questions évaluatives et, le cas échéant, des indicateurs chiffrés

- Le rapport d'évaluation est le bilan final de la Charte, établi 3 ans avant la fin du classement ; il est complété par le diagnostic territorial en cours de rédaction par le PNR

LE RAPPORT D'ÉVALUATION

1 rapport global

Evaluation de la Charte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



Décembre 2020



Table des matières

CADRE DE L'ÉVALUATION.....	4
1.1. Pourquoi une évaluation ?.....	5
1.2. L'évaluation : note de méthode.....	6
PANORAMA GENERAL.....	9
2.1. Carte d'identité du territoire du PNRPA.....	10
2.2. La gouvernance du PNR.....	12
2.3. Les moyens techniques et financiers.....	13
BILAN DES REALISATIONS.....	17
3.1. Réalisations par article.....	20
3.2. Réalisations par thématique.....	42
3.1. Synthèse.....	52
AUTO-EVALUATION PAR LE SMPNR.....	53
4.1. Restitution des revues de projet.....	54
4.2. Restitution du séminaire d'auto-évaluation par le Syndicat mixte.....	62
4.3. Synthèse de l'auto-évaluation des freins et leviers facilitant la réalisation des engagements.....	75
EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE PAR SES PARTENAIRES ET SIGNATAIRES.....	78
5.1. La place de la Charte sur le territoire des Pyrénées Ariégeoises.....	80
5.2. La place du PNR dans le paysage institutionnel Ariégeois.....	81
5.3. Restitution du séminaire d'évaluation par les signataires et partenaires.....	85
5.4. Synthèse du séminaire d'évaluation par les signataires et partenaires.....	87
ANALYSE DES EFFETS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE SUR LE TERRITOIRE.....	88
6.1. L'intervention du Parc sur le territoire.....	89
6.2. L'intervention du Parc hors territoire.....	92
6.3. Les effets de la Charte par thématique.....	93
6.4. Les moyens mobilisés sur le territoire.....	105
6.5. Synthèse : actions phares, chiffres clés, perception et pratiques des habitants.....	108
LES PRECONISATIONS POUR L'ÉVOLUTION DE LA CHARTE.....	118
7.1. Préconisations pour l'évolution de la Charte du PNRPA.....	119
7.2. La communication, outils et messages clés.....	123
7.3. Conclusion.....	125

Annexes : détail des actions réalisées par objectifs (sous-articles de la charte) Liste des entretiens et réunions

Article n°4 : FAIRE DE CHACUN UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Article de la charte	Action	Contenu	Partenaires et bénéficiaires	Résultats	Freins et leviers
4.1	Lettres aux partenaires	Information sur les principales actions menées. Impression des lettres. Au départ la lettre comportait une information sur les actualités → une thématique approfondie. Évolution progressive de la lettre vers le développement d'une seule thématique. La partie sur les actualités a disparu.	Partenaires du Parc	37 lettres et plus de 27000 exemplaires diffusés. Passage de 3 / 4 lettres par an à 2 lettres par an depuis 2 ou 3 ans	Freins : - Déficit de moyens humains spécifiques en communication institutionnelle - Action reposant entièrement sur les chargés de mission en fonction de la thématique de la lettre → faible disponibilité de ces derniers - Support qui s'adresse à une catégorie d'acteurs alors qu'il peut concerner un panel large → titre inadapté - Liste de diffusion peu opérationnelle Leviers : - Information sur une actualité ou une thématique qui intéresse les partenaires et plus largement le grand public.
	Pyrénées partagées	Découverte des Pyrénées et sensibilisation aux enjeux de préservation de son patrimoine, conférences, visites, animation, ateliers, etc.	Communes, ANA-CRIE, Conservatoire des espaces naturels, Conseil régional, Maison des Patrimoines, offices de tourisme, Nature Midi-Pyrénées, ONF, association EVA, Fédération départementale des chasseurs, association l'œil aux aguets, centre de formation à la Randonnée, comité départemental de la randonnée, Transhumance, Pyrénées Vivantes, Club Alpin Français, refuge de Estagnou, CAUE OS, CHAMBI, syndicat des SIMPLES, conseil scientifique, association BASSACVOISE, Association des Pères de Haute Montagne, agence de l'eau Adour Garonne, les amis du Parc, Maisons du parc, accompagnateurs en montagne, Fédération de pêche de l'Ariège	11 éditions de 2009 à 2020, 3231 animations et stages, environ 37 000 participants (sans compter les marchés Fabriqués près de chez vous et les fêtes du fromage), plus de 50 partenaires mobilisés 275 000 exemplaires diffusés	Freins : - Développement des animations à budget constant - Disponibilité limitée des chargés de mission pour conduire les animations - Difficulté d'organisation des animations multi-partenaires - Déficit de compétences spécialisées en communication au sein du PNRPA Leviers : - Très forte participation des partenaires pour conduire des animations (notamment des Amis du Parc) - Bon relais de la Bougeotte pour informer sur les animations - Des animations de grande qualité, un territoire bien couvert par les animations, des thématiques variées, des propositions originales, découverte des patrimoines des Pyrénées Ariégeoises Freins : - Action ponctuelle non capitalisée par un renouvellement
	Fête du Casseur d'Os	Manifestation avec expositions consacrées au Gypaète barbu et aux grands rapaces des Pyrénées Ariégeoises. 12 randonnées animées, 4	LPO Réseau Éducation Pyrénées Vivantes	6500 pers. ont vu les expositions 1350 participants aux animations	Leviers : - Partenaire ayant un vrai savoir-faire, source de valeur ajoutée pour l'animation

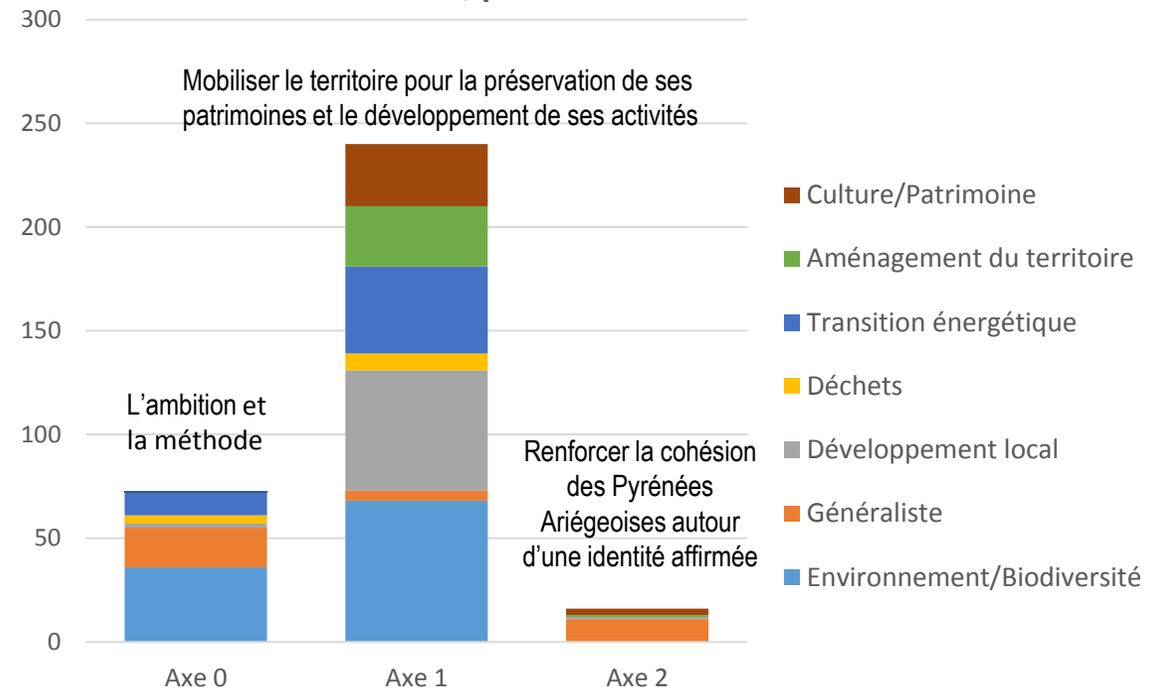
QUELLE RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA CHARTE ?

- Réalisation d'une base de données : recensement des actions pour chaque article et sous-article
- Une majorité d'actions concernent les objectifs de préservation de l'environnement, des paysages et du patrimoine ainsi que le développement local (art. 7 et 8)
- Un PNR moins engagé dans les articles relatifs à la cohésion sociale

Les dispositions de l'article R. 333-1 du code de l'environnement établissent qu'un parc naturel régional a pour objet de :

- 1) protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- 2) contribuer à l'aménagement du territoire,
- 3) contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- 4) contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- 5) réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

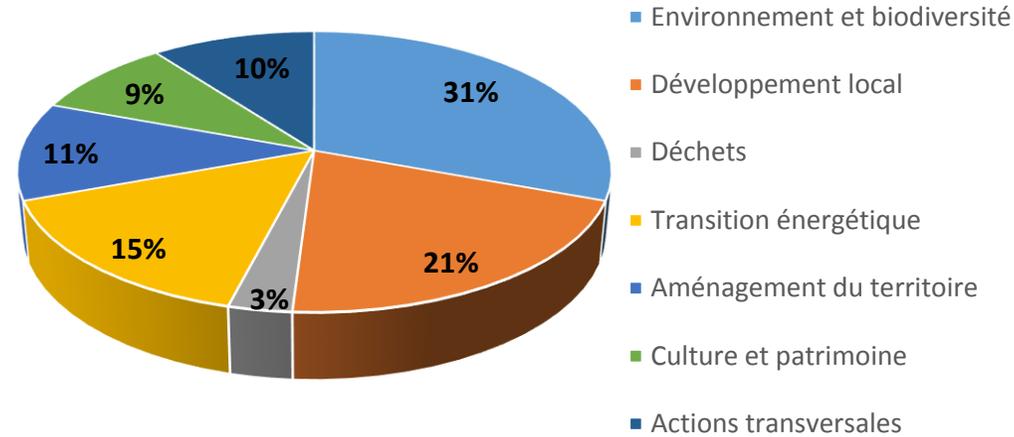
Répartition des thématiques abordées par les actions du PNR, par axe de la charte



QUELLE RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA CHARTE ?

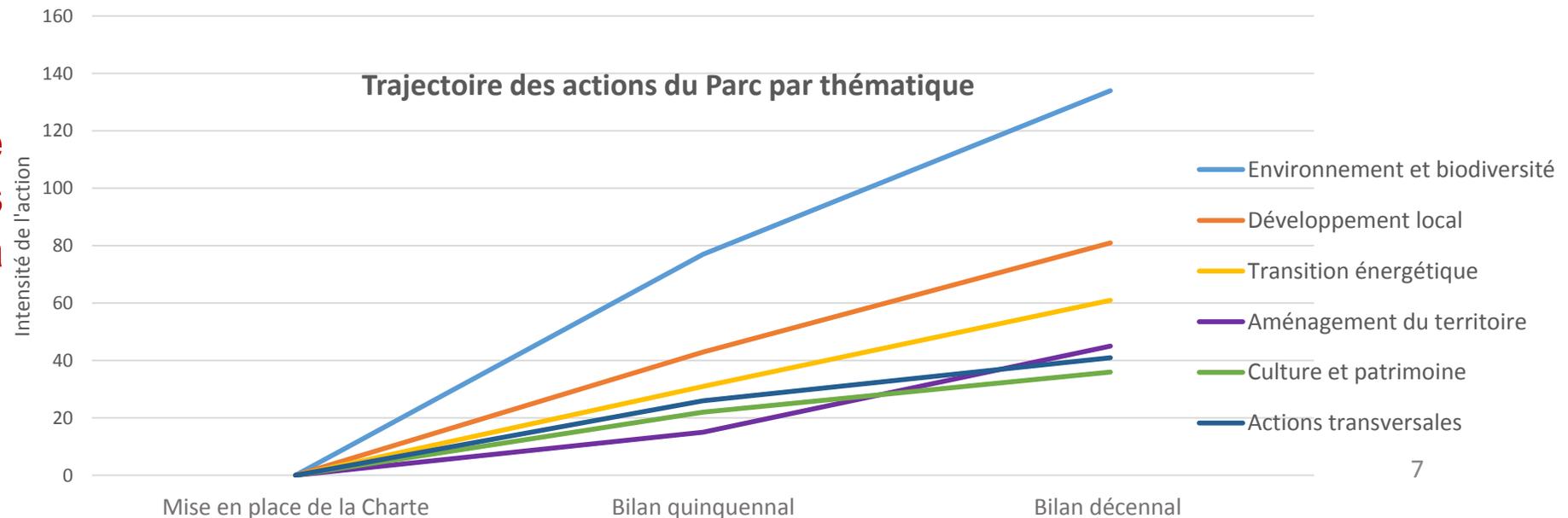
➤ Répartition des actions par thématique d'après la base de données constituée : plus de la moitié concerne les articles 7 et 8 de la charte (patrimoine naturel, filières locales)

Répartition des actions par thématique



➤ Une montée en puissance régulière au cours des 10 ans avec un renforcement sur la gestion de l'espace

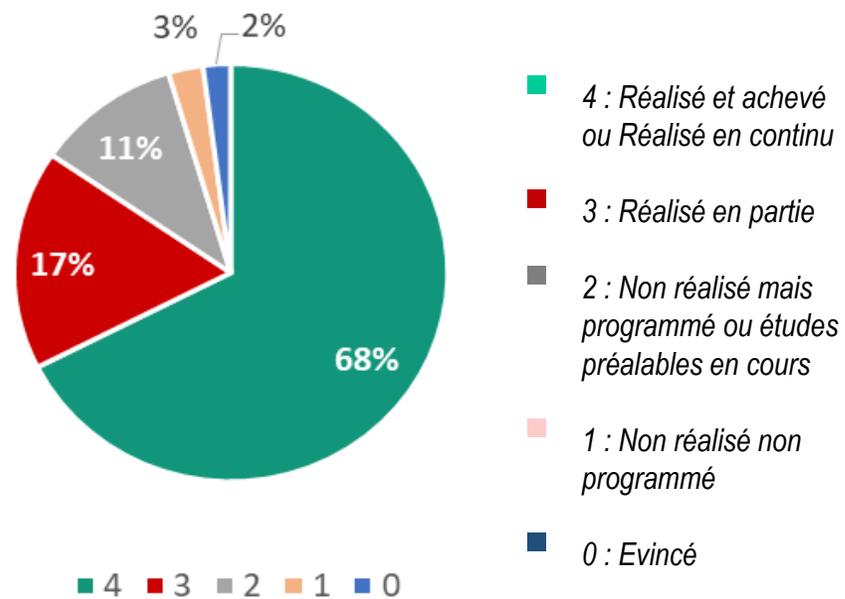
Trajectoire des actions du Parc par thématique



QUELLE RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA CHARTE ?

- Un bon niveau de réalisation des actions (auto-évaluation)
- Mais des niveaux très variables selon les objectifs

Total des articles de la Charte



Total d'actions notées : 194

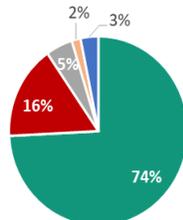
Article 6 : Promouvoir l'expérimentation et l'innovation



Total d'actions notées : 4

■ 4 ■ 3 ■ 2 ■ 1 ■ 0

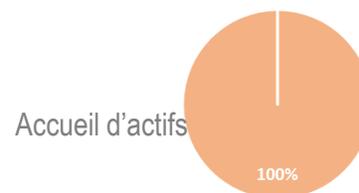
Article 7 : Préserver et faire vivre les patrimoines naturels et bâtis



Total d'actions notées : 62

■ 4 ■ 3 ■ 2 ■ 1 ■ 0

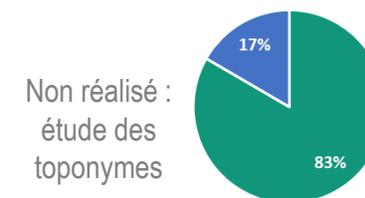
Article 9 : Conduire une politique partagée d'accompagnement de projets



Total d'actions notées : 1

■ 4 ■ 3 ■ 2 ■ 1 ■ 0

Article 10 : Valoriser les éléments fédérateurs des Pyrénées Ariégeoises, dont l'identité



Total d'actions notées : 6

■ 4 ■ 3 ■ 2 ■ 1 ■ 0

QUELS FACTEURS FACILITANTS / FREINS POUR L'ACTION DU PNR ?

➤ Du point de vue de l'auto-évaluation

Principaux freins et leviers

La mobilisation et les relations aux partenaires



La capacité de l'équipe à mobiliser des financements ponctuels pour le territoire

La mobilisation des habitants et partenaires du territoire
Une bonne reconnaissance du PNR

La complexité des moyens financiers pour mener à bout certains projets et assurer leur suivi



Une répartition des rôles insuffisamment établie avec les partenaires dans certains domaines

Le manque de ressources humaines, compétences supports (ex : communication) et prolongement dans la durée de certaines fonctions

➤ Du point de vue des partenaires et signataires

Les apports d'aide, d'ingénierie, plébiscités par les communes

La proactivité du Parc qui sollicite les communes lorsqu'il identifie une opportunité pouvant les concerner

Une capacité à mener une animation territoriale sur des sujets complexes, multi-acteurs et multi échelles (par ex PCAET, TVB,...)

Une action exemplaire sur le paysage (retrait des panneaux publicitaires et pré-enseignes, points noirs paysagers...)

Des « divergences de valeurs » sur certains sujets : globalement sont citées les contraintes liées à la protection de l'environnement

Certaines actions sur les filières locales n'ont pas encore atteint un optimum de leurs cibles (ex SCIC bois/prix-service ; marque Valeurs Parc / nbre d'adhérents, secteur tourisme)

➤ QUELQUES INDICATEURS DES ACTIONS PHARES

105

Bouquetins réintroduits

28,5

Hectares de réouvertures paysagères

132

édifices patrimoniaux restaurés

150

Familles à énergie positive

130

Adhérents à la Marque Parc

7

Sites Natura 2000 animés par le PNR

320

Km2 concernés par des MAEC*

78

Projets intégrés au dispositif « Ardoises »

200

Livraisons/an par la SCIC Bois-Energie

120

Animations Pyrénées Partagées/an

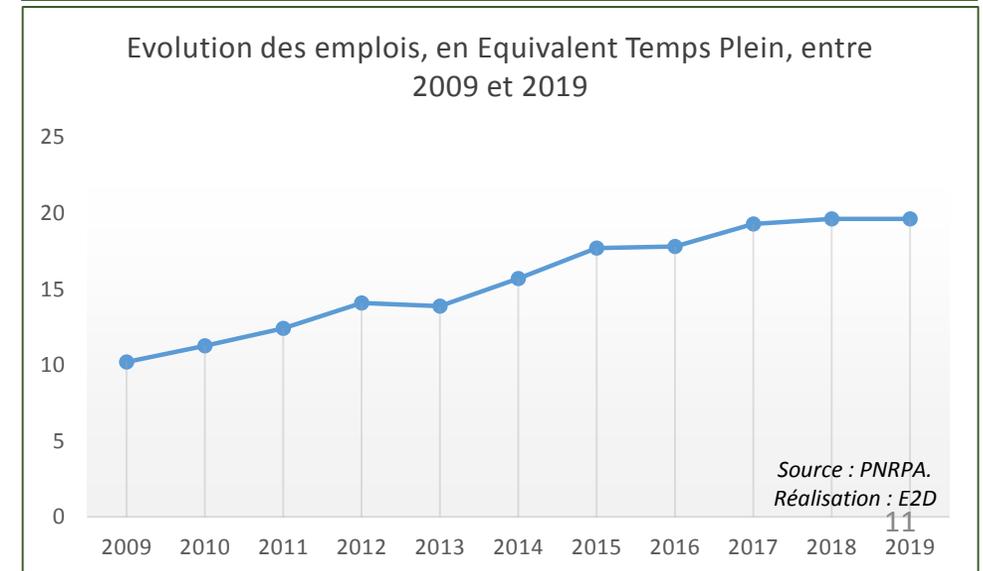
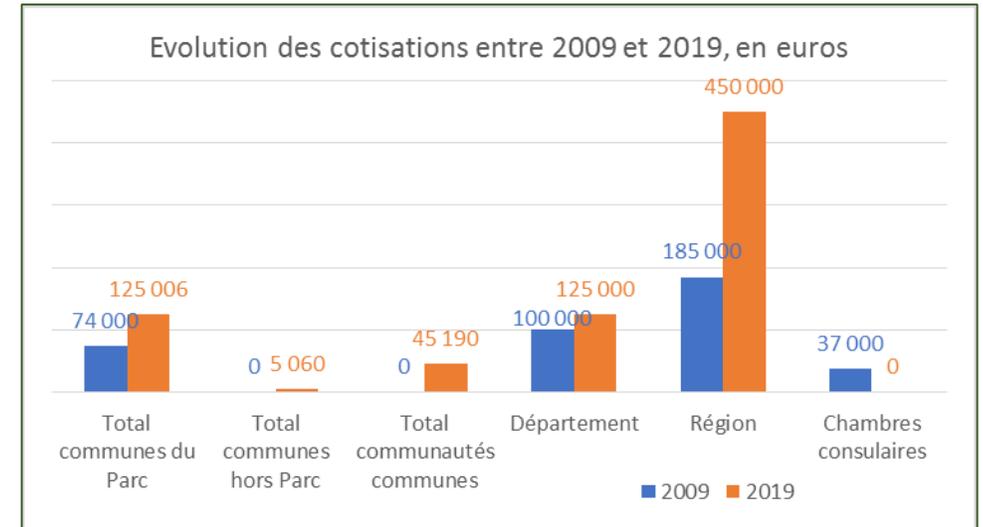
* Mesures agro-environnementales et climatiques

QUELQUES INDICATEURS DE GESTION

Pour accompagner l'élargissement des actions du Parc, Le budget voté par le Syndicat mixte (compte administratif) évolue de 1 054 889 € en 2009 à 2 799 615 € en 2019

Les cotisations statutaires évoluent de 1,77 à 2,71 € par habitant en 2019

Le nombre d'emplois au sein de l'équipe technique a doublé entre 2009 et 2019 pour atteindre 20 ETP (équivalent temps-plein) en 2019



INDICATEURS FINANCIERS

➤ Des leviers financiers pour le territoire, activés par l'animation du Parc

473 068 € de subventions en 2019 pour la nature

142 000 € pour Natura 2000 ;
297 614 € pour le contrat de restauration de la biodiversité, deuxième volet ; 33 454 € pour le plan de paysage pour la transition énergétique et climatique

180 000 € de chiffre d'affaires annuel dans la filière forêt-bois

120 000 € pour la SCIC Ariège Energie Bois Forêt
60 000 € pour la scie mobile
Dossier 2019 : 285 000 € sur 8 ans pour le programme LIFE ARTISAN

879 262 € sur 10 ans de subventions régionales pour le paysage et le patrimoine

177 010€ Résorption des points noirs paysagers
702 252 € Restauration du patrimoine

2 millions d'€ apportés sur 2 ans par TEPCV

Un effet multiplicateur par 8,3 des cotisations des communes sur ces 2 ans

2 millions d'€ apportés par les Mesures Agro-environnementales

32 000 ha concernés



RESULTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

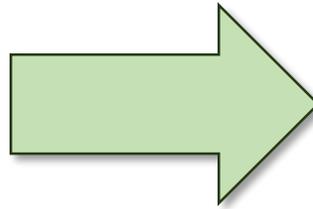
LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « PRECONISATIONS POUR LA NOUVELLE CHARTE DU PNRPA »

Un questionnaire en ligne & 9 questions

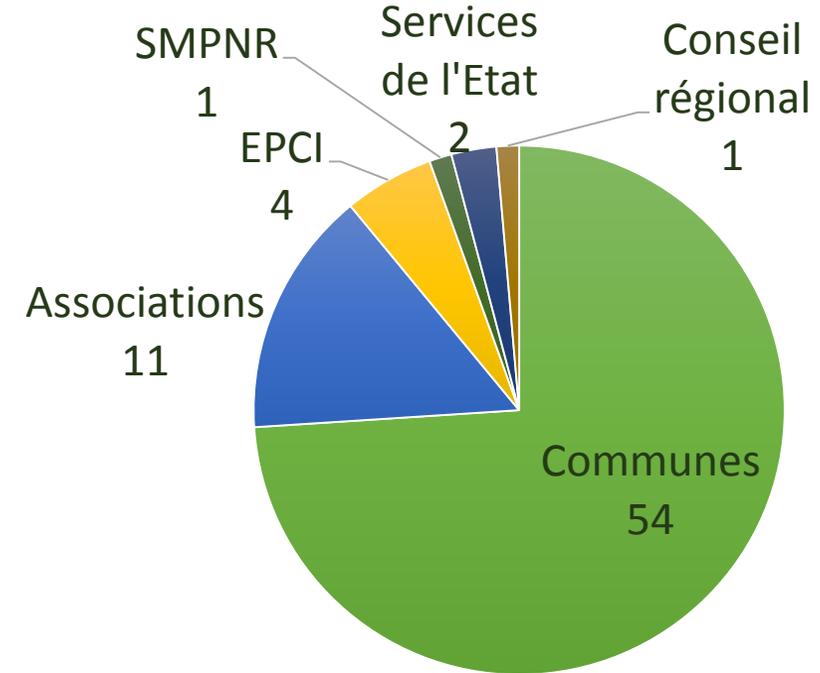
Préconisations pour l'évolution de la Charte du PNR Pyrénées Ariégeoises

Quels sont les CINQ thèmes prioritaires sur lesquels vous souhaitez que le PNR se concentre ?

- Biodiversité
- Paysage
- Architecture / Patrimoine bâti / Patrimoine culturel
- Aménagement du territoire / Urbanisme
- Energie / Climat
- Tourisme
- Filière forêt / Bois
- Ressources naturelles / Eau
- Pollution / Déchets
- Agriculture / Pastoralisme
- Mobilités



74 répondants



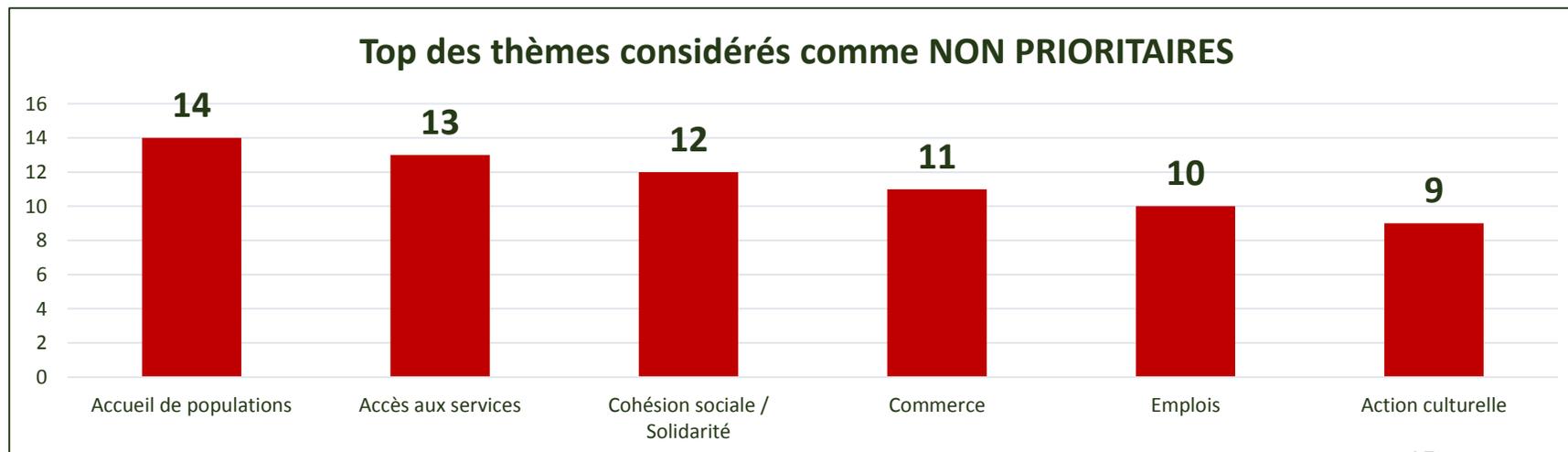
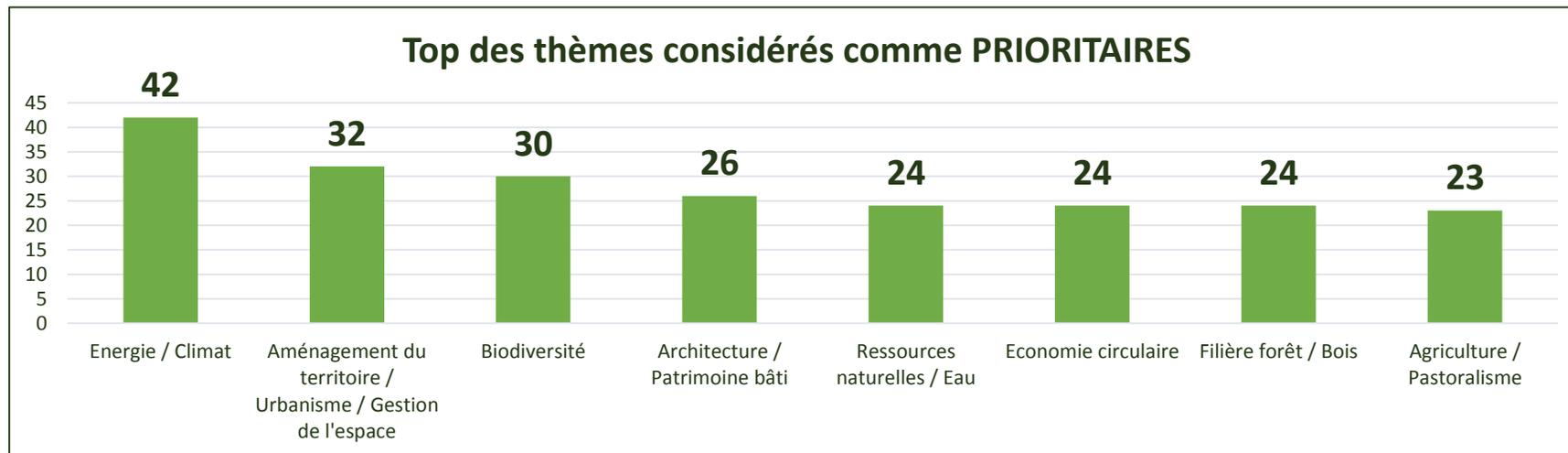
LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « PRECONISATIONS POUR LA NOUVELLE CHARTE DU PNRPA »

Une cohérence avec les conclusions des phases précédentes de l'évaluation

Une intervention du PNR principalement attendue sur les thématiques de **l'environnement et du cadre de vie**

Un rôle du PNR peu escompté sur les dimensions **sociales, emplois et services**

Des suggestions de nouvelles thématiques qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires



LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « PRECONISATIONS POUR LA NOUVELLE CHARTE DU PNRPA »

Modalités d'actions à privilégier pour les thématiques prioritaires



Modalités de partenariat souhaitées avec le PNR



- Une diversité de modalités d'actions et de partenariat plébiscitée et attendue
- Une souplesse d'action du PNR à préserver
- Une capacité à accompagner et à être force de proposition à maintenir
- Des rôles de fédérateur et de producteur de connaissance confirmés

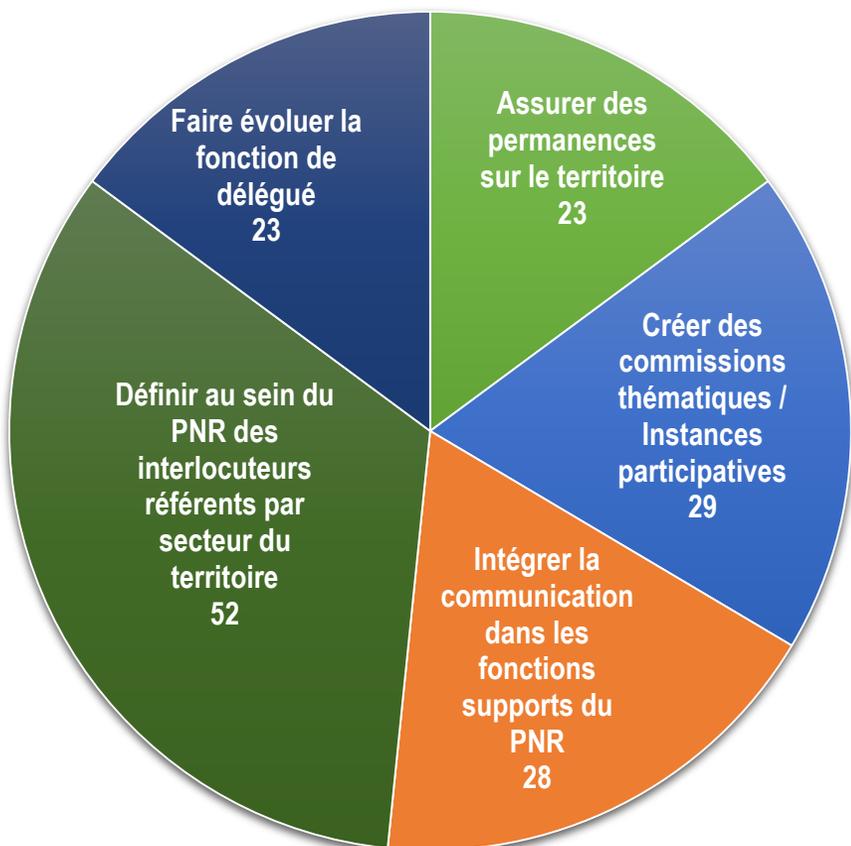


PRECONISATIONS POUR L'EVOLUTION DE LA CHARTRE

PRECONISATIONS

Préconisations issues du questionnaire en ligne « Nouveaux horizons » pour une plus grande proximité locale

Modalités pour renforcer une relation de proximité entre les collectivités locales et le PNR



Modalités pour renforcer la lisibilité du PNR auprès des habitants

Supports de communication et pédagogie

- Outils numériques, articles dans la presse
- Kit de d'information
- Expliquer le PNR du point de vue des habitants, ...

Rencontre avec les habitants

- Réunions publiques
- Rencontres thématiques
- Présence lors des événements,...

Actions avec et pour les habitants

- Accompagnement de projets
- Actions participatives
- Dispositifs destinés aux habitants (ex: soutien isolation,...), ...

Implication des habitants

- Groupes de réflexion sur les actions du PNR
- Assemblées participatives, ...

Mobilisation des élus

- Fonction de communication des délégués communaux
- Communication systématique des élus sur les projets conduits dans leur commune,...



PRECONISATIONS

Pérenniser les actions pour des résultats durables

- Les actions de long terme : stratégie forêt-bois, politique foncière, ouvertures paysagères, transition énergétique et climatique,....
- L'animation de certaines actions de court/moyen terme ayant vocation à être démultipliées : rénovation des bâtiments, 0 pesticides...
- L'impulsion d'actions innovantes et les expérimentations comme l'une des vocations essentielles du PNR. Cela implique notamment de maintenir une certaine souplesse et plasticité dans la mise en œuvre des actions
- Continuer à accompagner et valoriser les initiatives locales des territoires qui composent le PNR

Renforcer les capacités de financement

- Pour l'adéquation entre les objectifs de la Charte et les financements mobilisables ; la reconstitution d'une capacité financière d'intervention directe et rapide et la préservation des cotisations de tous les membres

Améliorer

- La communication, en interne (élus) et en externe (vers les habitants) notamment pour rendre visibles les réalisations et renforcer l'identité du Parc via les actions emblématiques
- Les relations partenariales : l'entretien, le développement et l'approfondissement des relations partenariales doit être une priorité, notamment avec les élus des Communautés de communes et avec les partenaires transfrontaliers
- Aller plus loin avec la marque Valeurs Parc

Développer

- De nouvelles vocations : capacité du PNR à porter certaines politiques publiques nouvelles, nationales ou régionales
- Les thématiques nouvelles : économie circulaire, liens intergénérationnels



PRECONISATIONS

Affirmer les rôles du Parc et clarifier les relations partenariales

- Préciser les domaines où le PNR porte les projets, ceux où il est « chef de file » d'un groupe partenarial, ceux où il anime...
- Clarifier certaines actions avec autres opérateurs (ex énergie)
- Jouer un rôle de médiateur dans les discussions avec certains acteurs (ONF, SMDEA, ...)
- Renforcer la mutualisation des moyens pour une offre de services plus performante (Favoriser des synergies entre les communes)

Recentrer

- Certains domaines d'intervention apparaissent comme des leviers majeurs pour renforcer l'efficacité de l'action du PNRPA en tirant parti au mieux des ressources disponibles. Parmi ces sujets, on peut citer :
 - L'aménagement du territoire, notamment pour les politiques publiques qui exigent une vision à une échelle dépassant le périmètre des communautés de communes (mobilités, trame verte et bleue ...)
 - La protection des milieux et des espèces qui également requièrent une prise en compte de territoires à grande échelle
 - Les coopérations transfrontalières
- La lisibilité de la Charte du PNR : plus ciblée sur les missions prioritaires du PNR. Sa structure gagnerait à être plus simple, plus courte, plus opérationnelle en distinguant les principes généraux d'un programme d'actions lisible.

Evaluer avec une fonction support

- Etablir un tableau de bord associé à la charte, (résultats attendus, moyens) permettrait de rendre plus visibles les effets positifs des actions et les retombées locales (économiques, environnementales, culturelles, ...) et de rendre compte des engagements



PRECONISATIONS

Conclusions

- Le PNR est bien identifié comme un acteur incontournable sur le territoire
- Très actif, il s'est engagé sur tous les objectifs ; mais avec peu d'actions sur les articles 12 (accès aux services) et 13 (cohésion et solidarités entre les populations)
- Il est reconnu comme chef de file pour les actions sur les patrimoines, naturel et bâti ; bien placé pour intervenir sur des sujets complexes (biodiversité, énergies renouvelables,...) notamment en animation
- Son positionnement semble propice pour définir un fil conducteur commun sur des politiques territoriales réglementaires à des échelles diverses : PCAET, Trames Vertes et Bleues
- Renforcer l'identité du Parc et sa présence sur le territoire nécessite de disposer d'un Tableau de bord de la charte (objectifs opérationnels, indicateurs)
- Le Parc est attendu comme lieu de débat permettant de fédérer autour d'objectifs et de dépasser des antagonismes : la définition de la nouvelle charte 2024 - 2039 est une opportunité majeure de re débattre des enjeux et objectifs majeurs pour le PNRPA



MERCI DE VOTRE ATTENTION